



Directeur Général de l'Enseigne La Poste

Je tiens à réaffirmer qu'en-tout état de cause, partout sur le territoire, toute adaptation de la présence postale est toujours menée dans le cadre d'une démarche de concertation entre les responsables locaux de L'enseigne La Poste et les élus des communes concernées et dans un souci constant d'information et de dialogue. Vous pouvez compter sur mes équipes pour poursuivre le dialogue en ce sens. Ce protocole a été respecté pour les modifications d'horaires intervenues en 2007 au bureau de Lagnes.

M. Yves ROLAND, Directeur de l'Enseigne La Poste Alpes-Provence, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

En espérant que ces éléments auront pu vous rassurer et vous apporter les explications attendues, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Jacques RAOPOORT